

1513 (11 FÉVRIER).

Avis des généraux m^{rs} des monn^{rs} sur
la création des testons et demi-testons.

Ils pensent que les testons doivent être
à 12 d. A. R. et de 26 au marc, qu'il vaut
mieux ne pas faire de demi-testons. Ils pro-
posent au marc un grain fin de remède, et
un $\frac{1}{2}$ grain de remède au poids de chaque
pièce.

Les généraux réclamèrent contre la res-
ponsabilité que le conseil tenu à Blois
voulait leur imposer.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 60, fol. 206 v^o à 208
r^o et Z, 1^o, 62, fol. 132 v^o et 133 r^o. —
Sorb., H. 1, 13, n^o 173, fol. 17 v^o.)